

RCS : DIJON  
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 80029  
Numéro SIREN : 312 940 307  
Nom ou dénomination : S R E I SOCIETE DE RECHERCHE EN ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2019 sous le numéro de dépôt 3302



①

## BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION  
PAR TELEDEC.FR

Designation de l'entreprise		SREI - SIREN : 312940307		Néant <input type="checkbox"/>				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 12				
				Exercice N clos le 31/12/2018				
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*		010	012			
		Autres*		014	016			
	Immobilisations corporelles*		028	1 258	030	192	1 066	
	Immobilisations financières* (1)		040		042			
	Total I (5)		044	1 258	048	192	1 066	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	052			
		Marchandises*		060	11 504	062		11 504
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	504	070		504
		Autres* (3)		072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080	18 515	082		18 515	
	Disponibilités		084	99 337	086		99 337	
	Charges constatées d'avance*		092		094			
	Total II		096	129 860	098		129 860	
	Total général (I + II)		110	131 118	112	192	130 926	
<b>PASSIF</b>						Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120		45 734	
	Écarts de réévaluation				124			
	Réserve légale				126		4 573	
	Réserves réglementées*				130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*			131	)	132		
	Report à nouveau				134		39 453	
	Résultat de l'exercice				136		-5 408	
	Provisions réglementées				140			
	Total I				142		84 352	
Provisions pour risques et charges				Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166		1 492	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)			169	42 281	)	172	45 081
	Produits constatés d'avance				174			
Total III				176		46 573		
Total général (I + II + III)				180		130 926		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 258	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>SREI - SIREN : 312940307</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>A – RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le <b>31/12/2018</b>		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	4 220	
				217		
				209		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		218		
	Production immobilisée *			222		
	Subventions d'exploitations reçues			224		
	Autres produits			226		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				230		
CHARGES D'EXPLOITATION					232	110 975
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	6 373	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	1 440	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : ..... 732 - immobilier : .....)		242	100 664	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 ..... 361)		244	701	
	Rémunérations du personnel *			246	3 586	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			250	2 733	
	Dotations aux amortissements *			252	1 295	
	Dotations aux provisions			254		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	116 792	
<b>1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>				270	<b>-5 817</b>	
Produits financiers (III)	280	403	Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)				290	11	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	5	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306		
<b>2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	<b>-5 408</b>	
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249 .....)		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990		
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfices col. 1	352	
				Déficit col. 2	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * ..... 5 399 dont imputés sur le résultat :				360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfices col. 1	370	
				Déficit col. 2	372	
					<b>5 408</b>	

**SREI**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 45 734 €  
2 RUE DU CANAL, 21470 BRAZEY EN PLAINE  
RCS de DIJON B 312 940 307

**Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire  
de l'exercice clos le 31/12/2018*****Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat***

En date du 18/03/2019, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

**Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**une perte de 5 408 €**

De la manière suivante :

Affectation de la totalité de la perte au compte Report à Nouveau.  
- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 34 045 €.

Versement de 8 000 € en dividendes :  
- dont 8 000 € provenant du Report à Nouveau.

Ces dividendes sont éligibles à l'abattement fiscal de 40 % pour les personnes physiques y ayant droit, en application de l'article 158.3 du Code Général des Impôts.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**